

C-consulting est une société spécialisée dans la réalisation de prestations telles que conception, exécution et réalisation de documents imprimés, conception et réalisation de sites internet et autres prestations web, réalisation d'études de tous types, suivi et gestion de projets de communication ainsi que des prestations de conseil dans les domaines du marketing, de la communication et du développement commercial ainsi que dans le domaine de la formation. Les conditions générales régissent les relations entre la société C-consulting immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 482 716 370 et le bénéficiaire. Préalablement à toute transaction, le bénéficiaire reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions générales et particulières et déclare expressément les accepter sans réserve. La signature du bon de commande (ou devis) matérialise son acceptation pleine et entière des conditions générales, seules applicables à la commande.

VALIDITE DES OFFRES ET DES COMMANDES – FORMATION DU CONTRAT DE VENTE

- Toute commande entraîne de plein droit acceptation des présentes conditions générales de vente.
- Sauf stipulation contraire, nos offres sont valables pour une durée d'un mois à compter de leur établissement.
- Un bon de commande ou une offre est considéré comme accepté dès lors que le client ou l'un de ses préposés y a apposé sa signature. Cependant C-consulting ne sera pas tenue de commencer sa prestation tant que le client ne lui aura pas retourné le bon de commande signé, ainsi que l'acompte se rapportant à ladite commande.
- Toute modification demandée par le client postérieurement à cette acceptation fera l'objet d'une facturation indépendante.

FACTURATION ET PAIEMENT

- Le prix de la prestation est révisable périodiquement à la date anniversaire de la commande. Le prix révisé est notifié par tous moyens au client par C-consulting, au moins 1 mois avant la date à laquelle la prestation doit prendre fin.
- Si, par le fait du client (non remise des documents nécessaires à la détermination d'une plaquette commerciale, par exemple), C-consulting se trouvait dans l'impossibilité de réaliser sa prestation, C-consulting sera déchargée de toute obligation à l'égard du client et conservera les sommes reçues du client jusqu'à fourniture, par ce dernier, des éléments nécessaires à l'accomplissement de la prestation.
- Toute facture émise par C-consulting et non réglée à son échéance, pourra donner lieu à la facturation au client des intérêts de retard, exigibles de plein droit, calculés sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal à compter de la date d'échéance de la facture non réglée, et le cas échéant, des frais divers liés à l'impayé.
- En cas d'impayé C-consulting pourra réclamer au client, outre le règlement de toutes les sommes dues au titre de la présente prestation, le versement d'une indemnité égale à 20% de ce montant à titre de clause pénale, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être mise à sa charge.

HONORAIRES DE CONSEIL

- Les tarifs concernant les honoraires de conseil dans les domaines, marketing et développement commercial sont les suivants : 150 € HT l'heure - 500 € HT la demi-journée (4 heures) - 850 € HT la journée (8 heures).

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Il appartient au client de libérer les droits sur toutes œuvres –marques, brevets, logiciels photographies, site Internet en cas de modification...la liste n'est pas limitative) qu'il désire voir incorporer au produit final ou, s'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble ou partie seulement de celle(s)-ci, il permet par le présent contrat leur utilisation en vue de la réalisation de la présente prestation.
- Dans tous les cas, le client garantit à C-consulting que l'exploitation des œuvres lui appartenant ou dont les droits d'exploitation lui ont été conférés ne viole les droits d'aucun tiers et n'a fait l'objet d'aucune entente pouvant venir en contradiction avec les droits consentis par le présent contrat. Le client s'engage à garantir et à indemniser C-consulting, son dirigeant au titre de toute revendication ou action (et de toutes les conséquences pécuniaires de quelque nature que ce soit) concernant les droits de propriété portant sur lesdites œuvres.
- Le client accepte que mention soit faite de la contribution de C-consulting à la gestion de son projet document imprimé ou Internet. Il accepte notamment l'apposition du logo C-consulting et le cas échéant de toute autre mention opportune de même teneur.
- C-consulting se réserve le droit de faire sous-traiter tout ou partie de la prestation de service définie par le présent bon de commande.
- Les codes sources du site concerné ou de tout document imprimé fournis par C-consulting dans le cadre de la prestation demeurent la propriété de C-consulting. Lorsque la prestation prend fin, les droits d'utilisation de ces sources peuvent faire l'objet d'une cession au profit du client selon des conditions et modalités définies par acte séparé.

GARANTIE ET RESPONSABILITE

- C-consulting exécutera sa prestation avec tout le soin et la diligence nécessaires en se conformant aux usages de la profession, à l'état de la technique et aux règles de l'art.
- C-consulting peut s'adjoindre tout tiers pour l'exécution de sa prestation, tout en conservant la responsabilité de l'exécution.
- Les préconisations, conclusions, rapports et études éventuellement remis par C-consulting ne se prétendent pas exhaustifs et ne se veulent que consultatifs. Leur utilisation, interprétation, exploitation, mise en œuvre ou non (cette liste n'est pas exhaustive) demeurent sous l'entière responsabilité du client. C-consulting ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de quelques litiges ou dommages consécutifs à une telle prestation.
- Le client reconnaît notamment que sa présentation Internet et les œuvres qui la composent peuvent être rendues accessibles par des liens hypertextes établis indépendamment de la volonté de C-consulting, et que, de ce fait, C-consulting ne saurait être tenue responsable pour l'utilisation préjudiciable, directe ou indirecte des œuvres intégrées à la présentation Internet.

MODES DE PREUVE

- De convention expresse, la signature du bon de commande par le Client entraîne l'acceptation comme mode de preuve des communications électroniques (e-mails, courriels, etc.) échangées entre le Client et C-consulting. L'impression de ces communications électroniques est considérée comme un écrit original faisant foi entre les parties.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

- Le droit français est seul applicable aux commandes passées et aux ventes conclues, ainsi qu'aux présentes conditions générales de vente.
- Tous les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des commandes passées, des ventes conclues, ou des présentes conditions générales de vente, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, seront soumis à l'appréciation des tribunaux compétents situés dans le ressort de la Cour d'Appel d'Evry.